



**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DES ARCHERS SABLAIS
du 04 Octobre 2024**

Ordre du jour

- + Préambule du président sur les enjeux de cette réunion
- + Vote pour la :
 - o modification des statuts et règlement intérieur
 - o charte informatique
 - o charte de la lutte antidopage
- + Résultats

Présentation du Bureau saison 2023/2024

Alain Rossi - Président

Christelle Gautier - vice-présidente

Patrice Languerand Flohic - secrétaire général

Huguette Boisseau - secrétaire adjointe

Monique Languerand Flohic - trésorière

Gérald Huchet - Trésorier adjoint

Babette Dufeu et Florence Valérius de Beffort - entraîneurs

+ tous les membres du Conseil d'administration présents

Feuille d'émargement :

Adhérents adultes : 80

Présents adultes + pouvoirs : 34

Adhérents jeunes (-16ans) : 36

Présents jeunes (-16 ans) + pouvoirs : 6

Quorum nécessaire pour l'AGE : 20

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire peut commencer.

Invités :

- Frédéric BENELLI, Président de l'association des Colibris et président de la Commission Sport-Handicap de l'Office des Sports Sablais
- Pascal LAPKINE, Président du Comité Départemental et régional du tir à l'arc et arbitre du club

1) Préambule du président

Alain Rossi informe les adhérents de la raison pour laquelle le Conseil d'administration a décidé de refondre le Règlement Intérieur et les Statuts.

En effet, la réglementation évolue et notre club se doit de répondre aux obligations légales et tenir compte de l'évolution de la société et de ses mœurs.

Avec l'aide d'un juriste bénévole, le Conseil d'Administration a approuvé les mises à jour et compléments apportés aux présents documents, afin de mieux protéger les membres de l'association.

Ainsi, une charte informatique a été mise en place suite à l'utilisation des adresses mails de nos adhérents, par des licenciés qui se sont crus autorisés à le faire.

En ce qui concerne la charte de la lutte anti-dopage elle donne maintenant une réponse aux dirigeants de l'association pour lutter efficacement contre ce fléau.

2) Vote et résultats

Résultat du vote

Concernant la modification des statuts et du règlement intérieur

Votants : 33

OUI : 32

NON : 1

NUL : 0

Les nouveaux documents sont validés

Résultat du vote

Concernant la Charte informatique

Votants : 33

OUI : 32

NON : 1

NUL : 0

Les nouveaux documents sont validés

Résultat du vote

Concernant la charte de lutte anti-dopage

Votants : 33

OUI : 32

NON : 1

NUL : 0

Les nouveaux documents sont validés ;

Le Règlement intérieur sera affiché dans nos locaux de la rue des Archers et au gymnase des Chirons, lieux les plus fréquentés par nos adhérents

Clôture de l'AGE 19h35